

ANALYSE DU 21 AVRIL 2013

FAURE GNASSINGBE SERA-T-IL GRILLÉ ÉTERNELLEMENT ?

Pour avoir empêché la tenue d'un enterrement officiel pour la mort de 2 élèves de Dapaong !

Le 15 avril 2013, suite à 3 jours de grève des enseignants togolais coordonnée par le principal syndicat togolais, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), des milliers d'élèves ont choisi de prendre leur responsabilité en manifestant dans les rues des grandes villes du Togo pour réclamer la reprise des cours et soutenir leurs enseignants en grève. Par la faute d'incompétents et de peureux censés assurer la sécurité et la protection civile au Togo, des policiers-militaires incompetents ont tué au moins deux (2) élèves et blessé et brutalisé plus d'une centaine d'enfants mineurs. Il y a bien au Togo une forme de gouvernance de la terreur et de la discrimination sociale que l'impunité contribue à faire perdurer. Cela ne peut durer éternellement !

1. LA GOUVERNANCE DE LA DISCRIMINATION SOCIALE

Il faut constater que le Gouvernement de Faure Gnassingbé est dans l'incapacité d'avouer qu'il s'est engagé à « *tailler à la hache* » dans le budget des salaires des enseignants et employés de l'administration publique suite à des arbitrages du Fonds monétaire international (FMI) qui n'a rien exigé pour permettre l'accès à ses prêts budgétaires. Avec seulement 4,5 % du Produit intérieur brut que l'Etat togolais consacre à l'éducation¹, on peut se demander comment peut-on encore chercher à compresser ces dépenses en tentant de casser les salaires des enseignants ? La réponse est simple : la discrimination sociale, la discrimination entre ceux du clan et ceux qui ne sont pas du clan de Faure Gnassingbé !

Suite au choix du Premier Ministre, Arthème Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu, d'opter pour les discriminations sociales, le Gouvernement a opté pour la force, la brutalité et la peur pour amener la population togolaise à choisir entre le silence des cimetières ou les harassements permanents et quotidiens. Pour ce faire et suite à la manifestation des enseignants du 15 avril 2013, il fallait sécuriser les boucs-émissaires que constituent les parties les moins bien formées, les moins bien éduquées, les plus incapables de distinguer entre une manifestation d'élèves et de mineurs et une manifestation pour l'alternance. Il s'agit des militaires-policiers de Dapaong et régions. Pire, certains ont cru qu'ils étaient en guerre, ne sachant là encore pas faire la distinction entre les outils de dispersion d'une manifestation pacifique et des armes de guerre. Alors le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Colonel Damehane Yark, un militaire devenu civil pour faire oublier ses poursuites, fuit ses responsabilités. Il ne peut ignorer avoir donné l'ordre de charger les élèves de Dapaong.

Au lieu de mener une enquête digne de ce nom, d'identifier et sanctionner l'ensemble des coupables et responsables –y compris lui-même- de cette énième bavure du système de Faure Gnassingbé, il a choisi une stratégie de la pression sur les familles endeuillées.

2. ENTRE RESPONSABILITES ET IMPUNITÉ : LA GOUVERNANCE DES BAVURES

En effet, suite à une manifestation pacifique des élèves de Dapaong qui demandaient au Gouvernement de payer les enseignants afin de permettre une reprise des cours et éviter d'avoir une année scolaire perdue, l'intelligence de la chaîne de commandement en charge de la sécurité et de la protection civile togolaise, n'a rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer des apprentis-militaires « sécuriser » une manifestation spontanée des élèves et étudiants. Ces soldats improvisés pour l'occasion « forces de sécurisation » ont choisi, face à une panique dont ils ont le secret, ce sans sommation et avec des armes de guerres chargées, de tuer deux êtres humains, deux jeunes togolais :

- Anselme Gouyano Sinadaré, un élève de 12 ans, en en classe de 6^{ème}, reçu une balle tirée dans son dos ; et
- Sinanlengue Douti, un élève en classe de 1^{ère} qui aurait succombé à des brutalités et des blessures ;
- Et les nombreux blessés et autres morts non enregistrés dont une fillette de 14 ans ?

Alors pour accéder au « pardon » que le Peuple togolais aime toujours donner trop vite, parfois en oubliant que la justice doit avoir lieu, le Colonel Damehane Yark, Ministre de la sécurité et de la protection civile a choisi d'être à la tête d'une délégation de quatre ministres, de faire les 650 km entre Lomé de Dapaong pour se rendre le 18 avril 2013 auprès des familles. La mission était simple : présenter les condoléances du Gouvernement aux familles des deux élèves assassinés par les troupes que le Colonel Yark est censé diriger, contrôler d'une main de fer. Il a dû faiblir.

Le Gouvernement togolais a choisi la désinformation et la diffusion d'information incomplète. C'est ainsi que le Colonel Yark a oublié de préciser si les « souffrances causées par les violences » qui ont conduit à la mort des deux élèves relevaient de sa propre responsabilité et qu'en l'occurrence, il a failli à sa mission première d'assurer la sécurité et la protection civile à cette manifestation spontanée et pacifique d'élèves de Dapaong. Il a aussi « oublié » de préciser l'origine des violences, des coups portés sur les élèves qui ont occasionné des lésions internes entraînant la mort d'innocents.

Mais ce qui caractérise le Colonel Damehane Yark, c'est son niveau de compréhension, ou plutôt d'incompréhension, de ce qu'est une grève. Il aurait donc expliqué selon des journalistes togolais² que « la grève ne veut pas dire : sortir dans la rue ». Il a aussi précisé la volonté du Gouvernement de faire la lumière sur ces événements et d'infliger les « sanctions appropriées » aux auteurs. Compte tenu de sa capacité, ou plutôt incapacité, à « faire la lumière sur les incendies de Kara, de Lomé et des nombreuses propriétés privées » depuis de le début de l'année 2013, chacun pourra choisir le degré de crédibilité qu'il ou elle accordera à la parole du Colonel Yark.

Il faut rappeler que dans la ville de Mango, la même manifestation n'a donné lieu à aucun mouvement de panique et tout s'est déroulé dans le calme. Donc, il y a bien un problème avec la police-militaire de Dapaong qui a choisi des armes de destruction « personnalisées » pour s'attaquer à des jeunes élèves. Quelle H O N T E pour le Togo ? Quel désaveu pour un militaire déguisé en vrai faux « croque-mort » ? Dans un cas comme cela, ce ne sont pas des condoléances

que l'on présente aux familles et au peuple Togolais, mais sa démission pour avoir failli à sa mission première de protection de la vie des enfants togolais, ce en plus dans une des régions les moins prises en compte par le Gouvernement dans ses allocations budgétaires. Brutaliser les pauvres, c'est plus facile...

Le cvu-togo-diaspora recommande que tous les militaires de la garnison de Nioukpourma et dans les environs doivent voir leur solde amputée pendant 12 mois de 10 000 FCFA par mois et la somme devra être donnée aux familles endeuillées même si cela ne ramènera pas à la vie les morts ni ne guérira les blessés des brutalités quotidiennes.

Alors face à la gouvernance de la bavure de plus en plus institutionnalisée par Faure Gnassingbé au Togo, l'ensemble de la Communauté internationale et les défenseurs des droits humains ne peuvent continuer à faire l'hypocrite parce que Faure Gnassingbé envoie 500 soldats au Mali dans le cadre de la guerre contre les narco-trafiquants d'un faux Islam d'Al Qaïda. Le second ne peut justifier de passer sous silence le premier.

3. LE COMBLE DU COMBLE : ENTERRER LES MORTS DANS LA CLANDESTINITÉ

Craignant de nouvelles manifestations car n'ayant pas apporté de solutions satisfaisantes à une crise sociale qui perdure depuis des années, la vraie mission du Colonel Damehane Yark auprès des familles endeuillées à Dapaong était en fait de les obliger à enterrer leurs morts dans la clandestinité à Navéga (Naki-Est) ce dès le lundi matin. Le préfet de Kpendjal a été sommé par Faure Gnassingbé d'aller voir les parents pour les menacer ou acheter leur silence afin d'éviter que lors des obsèques, ce soit toute la nation togolaise qui ne se joigne au cortège pour accompagner les enfants morts au paradis des innocents et des victimes de système Faure Gnassingbé.

Bref les autorités togolaises ont envoyé le Ministre Yark pour interdire à la famille d'avoir des obsèques publiques, dignes de victimes mortes pour l'amélioration du système éducatif togolais et la justice dans les arbitrages budgétaires envers les professeurs et enseignants. Le Colonel Yark était accompagné par quatre (4) ministres pour impressionner les familles. Mais en réalité, ce sont des menaces, c'est la peur, c'est la mise à l'index, c'est le blocage système avec l'Administration de Faure Gnassingbé qui sont réservés à ces familles endeuillées si elles décident de ne pas respecter les consignes du Gouvernement de Faure Gnassingbé.

Les parents ont vainement tenté de résister à cette pression inégale en vue d'obtenir un enterrement digne pour les deux victimes. Mais que faire face un pouvoir inhumain ? Où sont les représentants des confessions religieuses ? Chrétiens ? Catholiques ? Evangélistes ? Musulmans ? Animistes ? Juifs ? Et tous les autres qui font des « gri-gri » qui ne marchent pas sur Faure Gnassingbé ? Tous présents aux abonnés absents !!! Mais pour faire croire qu'il faut rétablir la vérité, justice et réconciliation, ils ont la « grande gueule » !!! Et en profitent pour être bien payés... Ils n'iront pas aux paradis des innocents ? Ils ne peuvent satisfaire la déclaration d'innocence, ces adeptes de la neutralité coupable!

Toute la Diaspora togolaise et le peuple togolais comprennent la douleur et le dilemme des parents face à cette pression intenable. Personne ne viendra vous juger si vous acceptez, compte tenu de la menace, de vous plier aux injonctions du Colonel Yark, un véritable VIOL de

l'intimité des morts pour le Togo ? Le Pouvoir de Faure Gnassingbé ne pourra pas en profiter pour faire de la désinformation en faisant croire que les parents des élèves morts seront enterrés dans la clandestinité la plus totale le lundi 22 avril 2013 à Nayéga.

Voici Faure Gnassingbé qui vient de rappeler qu'il ne recule même pas devant le comble du comble, c'est-à-dire imposer par la force, la menace, le harcèlement et le viol de l'intimité des morts, le SILENCE DES CIMETIERES à des citoyens et familles togolais dans la douleur suite à une injustice et une impunité... une de plus !!!

4. RECOMMANDATIONS DU CVU-TOGO-DIASPORA : Une minute de silence dans les coeurs

4.1 Le Collectif pour la Vérité des Urnes de la Diaspora recommande que tous les militaires de la garnison de Nioukpourma et dans les environs doivent voir leur solde amputée pendant 12 mois de 10 000 FCFA par mois et la somme devra être donnée aux familles endeuillées.

4.2 Le CVU-Togo-DIASPORA tient à demander à l'ensemble des Togolais et Togolaises d'observer une minute de silence le lundi 22 avril 2013 à 15 heures. Ce sera l'hommage officiel de toute une nation aux victimes de la répression militaro-policière de Dapaong et ce sera une prière pour la paix des âmes innocentes que Dieu voudra bien accueillir.

4.3 En attendant, le cvu-Togo-diaspora recommande à Dieu de préparer la grillade éternelle à laquelle devraient être condamnés de nombreux responsables du Gouvernement de Faure Gnassingbé.

21 avril 2013.



Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Coordonnateur général

¹ World Bank (2012). *World Development Indicators 2012*. Washington D. C., p. 84.

² Edem Etonam EKUE (2012). 'Manifestations des élèves : Une délégation ministérielle conduite par le Colonel Yark Damehane à Dapaong ce samedi pour les condoléances du gouvernement aux familles des victimes'. In *Savoir News*, du 21 avril 2013, accédé le 21 avril 2013, voir < http://savoironews.net/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=3875 >